**Pendant ce temps-là :**

Les bénéfices du CAC 40 au 1er semestre 2022 s’élèvent à 72,8 milliards d’euros, soit 53 % d’augmentation par rapport au 1er semestre 2019!

. Au lieu d’augmenter le Smic, au lieu de prendre des mesures contraignantes pour obliger les employeurs à augmenter les salaires, le gouvernement répond par des primes et des « chèques inflation », sous condition de ressources. Résultat : des mesures ponctuelles et insuffisantes, qui excluent une partie des salaries et fragilisent les ressources de notre système de Sécurité sociale.

Pire, le gouvernement a décidé d’augmenter l’âge de départ à la retraite! Il est prêt à un passage en force en intégrant cette disposition dès cet automne dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Le sujet est grave et vient se rajouter aux attaques sur les droits à l’assurance chômage. Alors que notre système de retraites n’est pas en péril, l’objectif est clair: réduire le montant des pensions en allongeant la durée d’activité des travailleurs et travailleuses. Le Medef ne demandait pas mieux! Clairement, le gouvernement veut nous faire payer une crise économique dont il est le principal responsable, tout en protégeant les profits et les dividendes des actionnaires et des grands patrons.

La Retraite, la Sécurité Sociale, les salaires sont à nous ! Ne les laissons pas voler notre part de richesses. Vivre décemment, de la naissance au quatrième âge, ce n’est pas une utopie. Ne les laissons pas nous user jusqu’à l’os !

Selon la Drees, en 2016, l’espérance de vie en bonne santé, c’est-à-dire le nombre d’années qu’une personne peut compter vivre sans souffrir d’incapacité dans les gestes de la vie quotidienne, s’élève en France à 64,1 ans pour les femmes et à 62,7 ans pour les hommes. Elle est stable depuis dix ans.

**Alors, nous décidons de vivre notre retraite en bonne santé. Pour cela nous allons le crier fort et tous ensemble le 29 septembre 2022**

**Les Millions, dans la rue !**

**Les salaires** ont baissé de 2,3 % pour les ouvrier·ère·s, de 2,6 % pour les employées et de 3,7 % pour les professions intermédiaires et les cadres !

**L’inflation qui augmente !** Sur un an et pourrait approcher les 10 % d’ici à la fin de l’année. Selon le ministère du Travail (Dares), en euros constants.

**Le Chiffre :**

**6,8%**